

- **Le sexe** d'une personne est défini par ses caractéristiques biologiques (organes génitaux mâles ou femelles). À moins de pratiquer une opération, le sexe d'une personne est immuable.
- **Le genre** renvoie à la construction sociale des rôles, des comportements, des activités et des attributs qu'une société considère comme masculins ou féminins, c'est-à-dire appropriés aux hommes ou aux femmes. Il varie selon les cultures et les époques.
- **L'orientation sexuelle** correspond à nos désirs physiques et sexuels. Elle ne dépend ni de notre sexe biologique ni de notre genre³¹.

Je suis amoureuse de Claire

... en tant que personne.

En général je ne suis pas attirée par les femmes.

